AVERTISSEMENTS AGRICOLES AQUITAINE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Chemin d'Artigues - 33150 CENON

Abonnement annuel : 115 F

BULLETIN TECHNIQUE "GRANDES CULTURES" N° 6 - MERCREDI 25 JUILLET 1984

(N° 13 dans la série)

A NOS ABONNES

C'est à la suite d'une panne de machine que vous recevez aujourd'hui un bulletin destiné aux abonnés "Viticulture-arboriculture". Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

LUZERNE PORTE-GRAINES

Parmi les ravageurs suivis par le réseau d'observation seule la tordeuse reste, en Lot-et-Garonne, à des niveaux de population justifiant une protection (voir bulletin n° 12 du 13 juillet 1984).

TOURNESOL

Les malformations observées sur capitules depuis le début du mois se traduisent par la croissance, au centre de ces derniers, de petits capitules aberrants, en nombre variable et parfois réduits à une bractée accompagnée d'un pétale. Les taux d'anomalies ne dépassent pas 30 % des pieds et la grande majorité des parcelle n'est pas atteinte à plus de 5 % ; dans ce dernier cas les pertes de graines devraient être négligeables. L'origine de ce phénomène fait l'objet de recherches encore actuellement en cours.

MAIS

Pucerons :

Les espèces présentes actuellement sont Sitobion avenae et Rhopalosiphum padi, dont les populations restent à des niveaux très faibles.

Sésamie :

Le second vol semble avoir débuté, pour l'ensemble des régions touchées par ce parasite (partie de la Dordogne au sud de l'Isle), Gironde, Lot-et-Garonne et Haute Lande) autour du 22 juillet. Le maximum de ce deuxième vol, compte tenu du climat actuel, ne devrait pas se produire avant la seconde semaine d'août. En cas de pullulation sur épis une intervention peut être réalisée à ce moment à l'aide de Dimilin ou d'une pyréthrinoïde liquide (voir plus loin la note technique Pyrale concernant cette catégorie de produits).

Pyrale :

Selon les régions, la date à laquelle 50 % des papillons de 1er vol était sorti varie beaucoup :

Gironde - Dordogne	:	*30/06*
Lot-et-Garonne	:	*18/06*
Sud de la Haute Lande et Chalosse	:	*14/07*

Pour toutes ces régions les dates de début du 2ème vol semblent comprises entre le 15 et le 20/07.

P. 15

.../...

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD

Inscription à la CPPAP n° 1859 AD

A l'exception de la Dordogne, les infestations dues aux chenilles de 1ère génération ont été pratiquement indécelables. Une intervention contre la deuxième génération ne semble se justifier que sur maïs doux ; les premières éclosions vont intervenir en fin de cette semaine, tout traitement réalisé plus tôt serait prématuré.

NOTE TECHNIQUE 1984

A.C.T.A. - I.N.R.A. - A.G.P.M. - S.P.V.

PYRALE DU MAIS

La lutte contre la Pyrale du maïs à l'aide d'insecticides microgranulés, appliqués à un stade optimum, doit rester la méthode de base.

Au cours des dernières campagnes, les travaux réalisés ont en effet montré qu'il existait une relation, dans certaines situations, entre l'application de pyréthrinoïdes liquides et les pullulations de pucerons (Rhopalosiphum padi, essentiellement).

Plusieurs formulations liquides (Decis, Sumicidin, Cymbush et Kafil Super) ont reçu une autorisation provisoire de vente en 1983, l'attention des utilisateurs doit être attirée, sur les pullulations de pucerons qu'elles risquent d'entraîner. L'emballage des spécialités en cause porte d'ailleurs une mention à cet égard.

Liste des insecticides utilisables

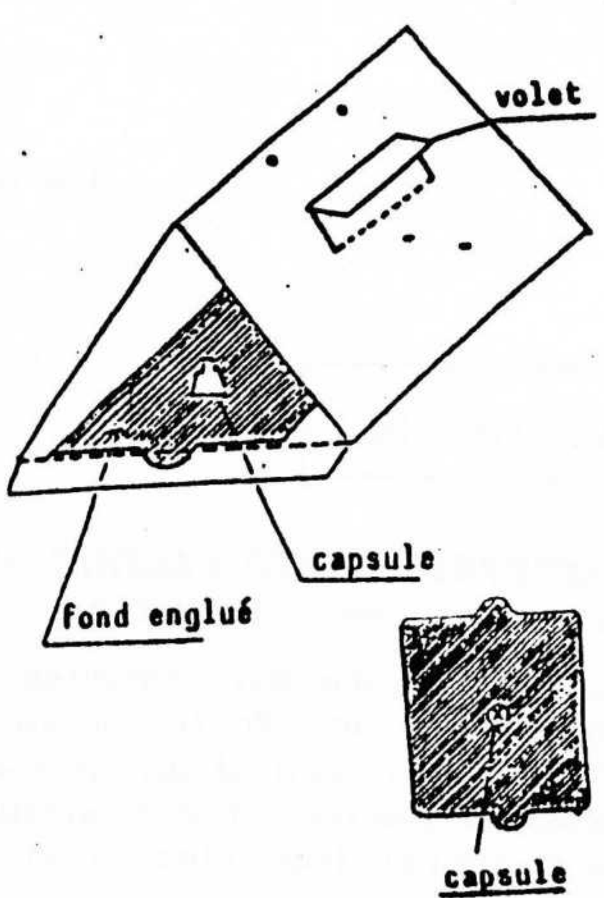
Type de produit		Matières actives		Spécialités commerciales	
		Noms	Dose/ha	Noms	Dose/ha
biologique		bacillus thuringiensis		Bactospéine granulés	30 kg
				Dipel granulés	
chimique	granulés	chlorpyriphos éthyl	375 g	Dursban 1,5 G	25 kg
		cyperméthrine	50 g	Ripcord G	25 kg
		deltaméthrine	12,5 g	Decis MG	25 kg
		endosulfan	1 250 g	Thiodan 5 G	25 kg
		fénitrothion	750 g	Carpdion G	25 kg
				Dotix	25 kg
				Pirizol	25 kg
				Sumifene granulés	30 kg
		parathion éthyl	625 g	Ecadion granulés	25 kg
			625 g	Ekatox granulés	25 kg
			625 g	Kriss 2,5 G	25 kg
		perméthrine	75 g	Perthrine MG	25 kg
		phoxime	1 250 g	Agridine 5 G	25 kg
			625 g	Ditox spécial maïs	25 kg
			1 250 g	Volaton 5	25 kg
			625 g	Volaton 2,5	25 kg
		profenophos	1 250 g	Pirizol Super	25 kg
			750 g	Pirizol Super 3 G	25 kg
		tétrachlorvinphos	1 500 g	Gardona G 5	30 kg
		triazophos	500 g	Hostathion G 2	25 kg
	liquides	deltaméthrine	20 g	Decis	0,8 l
		fenvalérate	150 g	Sumicidin 10	1,5 l
		cyperméthrine	75 g	Cymbush	0,75 l
				Kafil Super	0,75 l
				Ripcord 5	0,75 l

DEGATS

La jeune chenille se nourrit de tissus floraux puis de graines; lorsque sa croissance est terminée, elle se laisse tomber au sol à l'aide d'un long fil soyeux, puis s'enfonce dans le sol à une profondeur de 5 à 7 cm, elle construit un cocon *(hibernaculum)* épais, qui lui permet d'hiverner.

LUTTE

1. Méthode de piégeage



Afin d'évaluer les populations de ***LASPEYRESIA MEDICAGINIS*** on utilise le piège sexuel mis au point par l'I N R A.

Le piège sexuel a une forme triangulaire, muni d'une fixation simple. Il a une fenêtre sur chaque côté, plus une ouverture à chaque extrémité, enpermettant l'entrée des papillons. Le fond est recouvert d'une surface engluée sur laquelle est déposée la capsule de caoutchouc. Cette capsule libère une hormone synthétisée et proche de l'hormone sexuelle de la femelle. Pendant la période de vol, les mâles sont attirés par la phéromone et viennent se coller sur le fond englué des pièges.

Le dénombrement se fait deux fois par semaine, les résultats sont transmis aux Services de la Protection des Végétaux de Bordeaux, Montpellier, Poitiers où l'information est centralisée et d'où partent les Avertissements Agricoles.

2. Traitement

L'agriculteur peut traiter sur le conseil de la protection des végétaux ou encore décider son propre traitement, dans les deux cas, le raisonnement reste le même.

A. La luzerne doit-être au stade réceptif, stade gousse verte.

B. Le nombre de captures de mâles au piège sexuel doit dépasser 30 à 35 captures en une semaine.

C. Le traitement doit-être effectué 8 à 9 jours après la semaine de fortes captures.

Les produits employés doivent être non dangereux pour les abeilles.

On conseillera donc :

→ PHOSALONE 1000 g/ha ou BROMOPHOS 500 g/ha

ATTENTION

* Le renouvellement d'un traitement est conseillé si des précipitations surviennent.

REMARQUE

*Les Agriculteurs Multiplicateurs intéressés par le système de piégeage, peuvent s'adresser au service de la Protection des Végétaux, ou à l'agent **F N A M S** de leur région.*

NOTE TECHNIQUE FNAMS* (N° 12 - 13.07.1984)

réalisée avec le concours des zoologistes de l'I.N.R.A.
de Lusignan et des spécialistes
du Service de la Protection des Végétaux
(*Centre Technique des Semences - 9, rue des Fleurs - 49000 ANGERS)

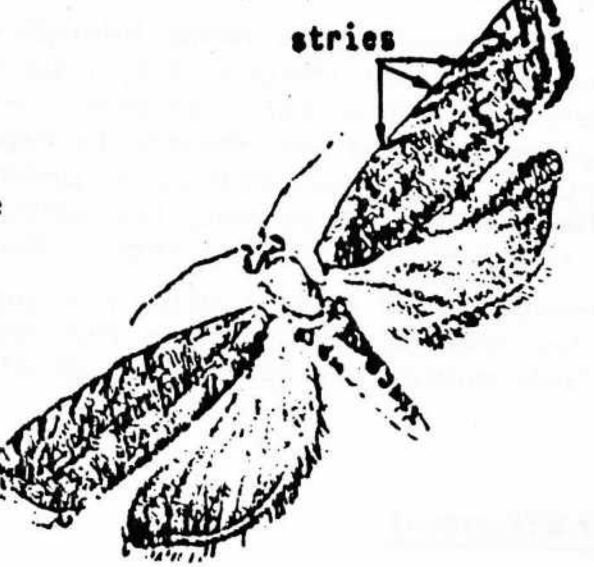
LA TORDEUSE DE LA LUZERNE

La connaître pour savoir la reconnaître et la combattre *

DESCRIPTION

LASPEYRESIA MEDICAGINIS KUZN est un petit lépidoptère de la famille des TORTRIDAE.

Son envergure est comprise entre 8,5 et 11,5mm. En moyenne les mâles sont de taille supérieure aux femelles. Les ailes antérieures sont d'un gris-brun uniforme. Les mâles et les femelles portent 3 à 5 stries longitudinales noires sur le bord costal (description Kuznetzov).



Adulte de Laspeyresia medicaginis KUZN

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Bien connu en RUSSIE, *LASPEYRESIA MEDICAGINIS* a été identifié en FRANCE pour la première fois en 1966 à ROYNAC dans la DROME. Depuis cette date, les infestations se multiplient dans les régions productrices de luzerne.

BIOLOGIE

Le vol du papillon s'échelonne de la mi-mai en zone sud à la fin d'août en Poitou-Charente.

Après l'accouplement, la femelle dépose ses oeufs sur la nervure principale de la face supérieure des feuilles de luzerne ; soit isolément, soit par groupe dépassant rarement 5 oeufs.

Ces oeufs sont de couleur blanche dès la ponte pour devenir orange vers le 4 et 5ème jours, puis rouge le 6ème ; le 8ème jour l'oeuf est redevenu orange, la tête de la chenille est bien souvent visible : c'est le stade tête noire. La jeune chenille occupe toute son enveloppe, c'est au cours de la 9ème journée qu'elle sortira du chorion (enveloppe externe de l'embryon) pour commencer à se nourrir.

La ponte a lieu dès l'apparition des jeunes gousses de luzerne en début de juillet dans la zone sud et vers la mi-juillet pour la zone Poitou-Charente.

La durée d'incubation dure une dizaine de jours, mais peut être retardée si surviennent des températrues anormalement basses pour la saison. L'éclosion donne alors naissance à une jeune chenille.

Groupe d'oeufs déposés sur la nervure principale. (visibles à l'oeil nu exercé).

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN D'ABONNEMENT

SERVICE DE LA PROTECTION
DES VEGETAUX
Abonnement - Chemin d'Artigues
33150 CENON

NOM DU DESTINATAIRE : .... PRENOM : ....

....

N° et nom de la rue : ....

Lieu dit : .... Commune : ....

CODE POSTAL : |__|__|__|__|__|

et NOM DU BUREAU DISTRIBUTEUR :

RAISON SOCIALE ou PROFESSION : Agriculteur, Administration, Organisme agricole, Firme phytosanitaire, Correspondant ou Observateur du Service de la Protection des Végétaux, Autre .... (Encadrer la bonne mention)

■ JE DESIRE SOUSCRIRE UN ABONNEMENT INDIVIDUEL |_| ou COLLECTIF |_| (10 séries au moins), à 1 édition, à 2 éditions, à 3 éditions ou aux 4 éditions. (Encadrer la bonne mention)

■ JE CHOISIS LA FORMULE D'ABONNEMENT :

	INDIVIDUEL	COLLECTIF (1)
Edition A (Ed générale) (Vigne, arbres fruitiers, fraisier)......	125 F |_|	105 F |_|
" B (Grand culture) (Maïs, colza, céréales, tournesol, fèverole, luzerne semence,...).........	125 F |_|	105 F |_|
" C (Tomates de conserve)	62 F |_|	62 F |_|
" D (Pépinières - Espaces verts)	62 F |_|	62 F |_|
Editions A + B	215 F |_|	190 F |_|

■ ETIEZ-VOUS ABONNE EN 1984 ? OUI |_| NON |_|
(réponse impérative)

IMPORTANT : Pour les règlements par C.C.P., veuillez mettre vos chèques à l'ordre de :

Sous-Régisseur d'Avances-Recettes
Direction Départementale de l'Agriculture
C.C.P. BORDEAUX - 6702 46 X

Remarque : Il est possible de fournir après diffusion certains bulletins à l'unité dans les différentes éditions ; le prix en est fixé à 15 F le bulletin.

(1) Pour un abonnement collectif, veuillez nous fournir la liste des noms, prénoms adresses (lieu-dit, code postal, bureau distributeur) des personnes que vous désirez abonner.

4 - Graminées vivaces

Sur chiendent rampant : mélange d'atrazine à 2000 g MA/ha + huile en plein, avec obligation de ressemer du maïs l'année suivante.

Sur chiendent pied de poule : mélange de 1800 g MA/ha d'aminotriazole + huile en traitement dirigé, complété 10 jours après, et toujours en dirigé, d'une application de paraquat à 600 g MA/ha + huile.

Vers gris : Il est possible d'observer actuellement les dégâts des chenilles issues des vols de S. ipsilon (noctuelle migratrice) enregistrés par le réseau de piégeage ACTA/AGPM/SPV entre le 20 mai (Pyrénées Atlantiques) et le 5 juin (Gironde). Il est donc conseillé, tout spécialement dans le cas des sols très argileux ou très tourbeux à proximité de plans d'eau, fleuves ou rivières, si la présence de larves de S. ipsilon (voir ci-dessous) est détectée, d'intervenir au plus tôt avec l'un des produits cités dans le bulletin n° 6 du Vendredi 25 Mai.

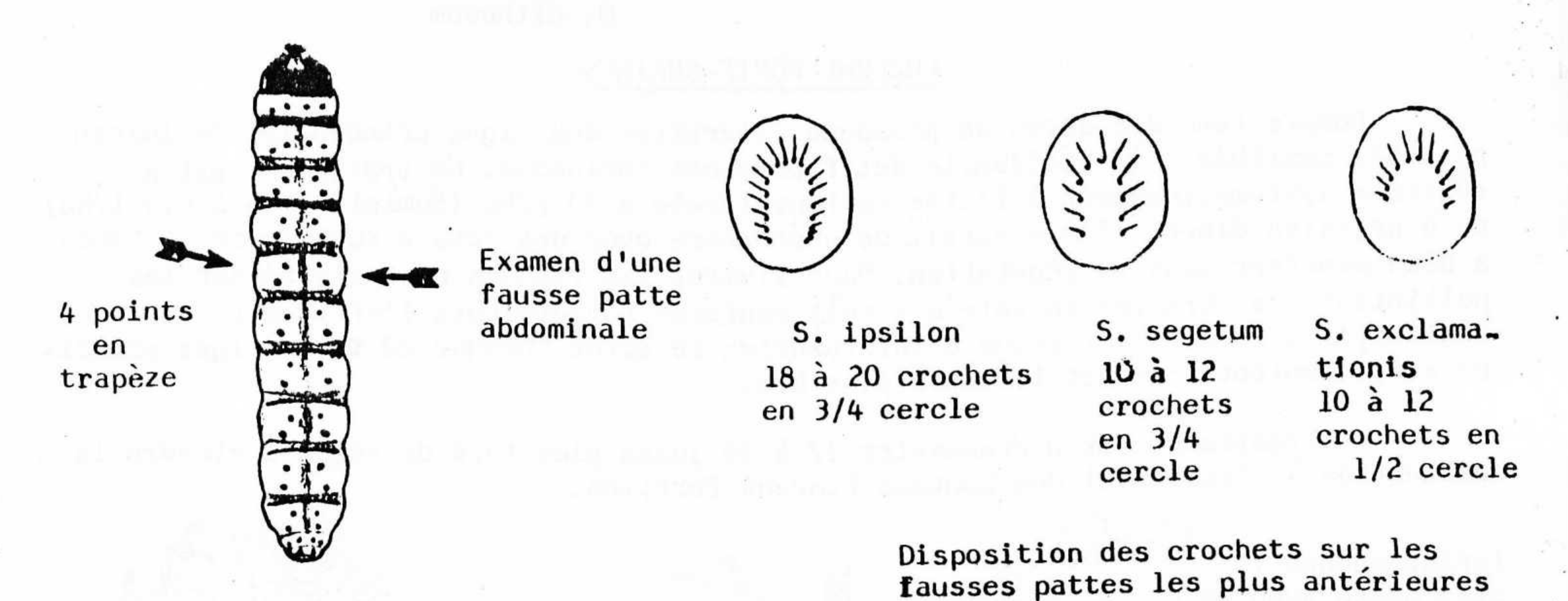


Schéma d'une larve de vers gris (S. ipsilon ou S. segetum ou S. exclamationis)

Disposition des crochets sur les fausses pattes les plus antérieures

Signalons que les femelles de S. ipsilon sont prêtes à pondre lorsqu'un vol s'abat sur une parcelle ; tous les oeufs sont pondus la même nuit ; les infestations larvaires sont donc brutales et généralisées sur la parcelle. S. segetum et S. exclamationis sont des noctuelles plutôt sédentaires produisant des dégâts réguliers d'année en année, généralement limités à des foyers dans les parcelles.

Pucerons : Les infestations décelables depuis quelques jours sont généralement dues au puceron Sitobion avenae initialement présent sur les épis de céréales à paille et quittant ces derniers en début de maturation des grains ; cette espèce est bien tolérée par le maïs en croissance active suite au réchauffement des températures.

p 18...

L'espèce susceptible de provoquer actuellement des dégâts est Métopolophium dirhodum. Le seuil de nuisibilité varie avec les stades du maïs :

- . 50 à 100 pucerons/plante entre la levée et le stade 5 à 6 feuilles,
- . 200 pucerons/plante jusqu'au stade 8 à 10 feuilles,
- . 400 à 500 pucerons/plante jusqu'à la sortie des panicules.

Parmi les produits autorisés contre pucerons des céréales, le Pirimor G allie bonne efficacité et faible toxicité pour la faune auxiliaire.



Sitobion avenae

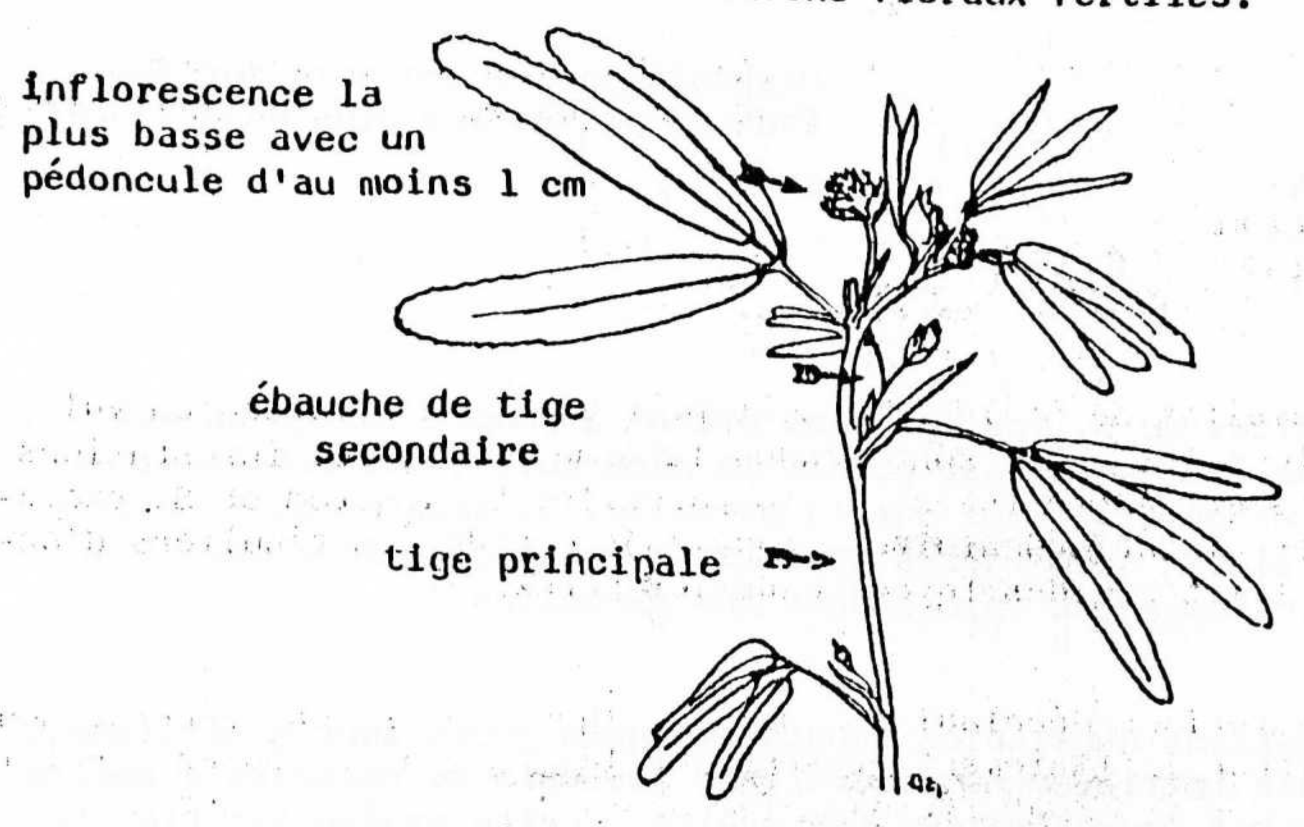


M. dithodum

LUZERNE PORTE-GRAINES

Compte tenu des dates de précoupe, l'arrivée des tiges principales de luzerne au stade sensible à la cécidomyie des fleurs est imminente. Un traitement est à réaliser systématiquement à l'aide de fenvalérate à 30 g/ha (Sumicidin 10 à 0,3 l/ha) et à pression élevée (5 à 8 bars), de préférence avec des jets à turbulence de façon à bien pénétrer dans la végétation. Pour limiter les risques de toxicité sur les pollinisateurs, traitez en soirée ; cela renforce par ailleurs l'efficacité sur cécidomyies. Le meilleur stade d'intervention se situe lorsque 20 % des tiges principales présentent l'aspect illustré plus bas.

Ce traitement est à renouveler 12 à 15 jours plus tard de façon à étendre la protection à l'essentiel des boutons floraux fertiles.



Aspect d'une tige principale en début de stade sensible



Détail d'une inflorescence portant des boutons floraux sensibles